

1945, un contingent général de livraison du blé de 14 boisseaux l'acre autorisée est établi dans tout l'Ouest du Canada. Le 4 octobre 1945, le ministre du Commerce annonce à la Chambre des communes que la limitation de la vente à 14 boisseaux est annulée en ce qui concerne la campagne de 1945-1946; le jour suivant, la commission annonce le contingentement libre de livraison du blé à tous les points de livraison de la division de l'Ouest, en vigueur jusqu'au 31 juillet 1946.

Afin d'aider à répondre à la demande de grains fourragers la commission prolonge le contingentement libre de livraison de l'avoine et de l'orge, en vigueur le 31 juillet 1945, jusqu'au 31 août 1945. Le 30 août, la commission annonce le contingentement libre de livraison de l'orge pour le reste de la campagne 1945-1946. Le contingentement libre de livraison de l'avoine est en même temps prolongé jusqu'au 14 septembre 1945. Le 13 septembre, la commission annonce que le contingent de livraison initial de 1945-1946 de l'avoine entrera en vigueur le 17 septembre et sera fixé à 5 boisseaux l'acre ensemencée. Il est en même temps souligné que certaines restrictions doivent être maintenues sur l'avoine afin de faciliter le mouvement rapide du blé vers la tête des lacs et la côte de l'Ouest au début de l'année de l'écoulement. Le 27 décembre 1945, un contingent de 10 boisseaux est mis en vigueur pour l'avoine, suivi, le 31 décembre, de la déclaration d'un contingentement libre à presque tous les points de livraison. Les contingents de livraison de l'avoine sont complètement libres le 11 février 1946. Au commencement de la campagne, la commission annonce que les contingents de livraison de 1945-1946 ne seront pas fixés en ce qui concerne le lin et le seigle.

Transport.—Les services du Comité du transport d'urgence des grains sont utilisés pendant toute la campagne de 1945-1946 pour coordonner le transport au Canada au fur et à mesure que des problèmes surgissent. Le transport disponible pour le mouvement du grain, y compris les chemins de fer et les bateaux des lacs, suffit durant toute la campagne. Au cours de l'automne de 1945, non seulement est-il possible de fournir des stocks très considérables de blé au port mais plus de 90 millions de boisseaux de blé sont en outre emmagasinés dans l'Est à la fin de la saison de navigation des Grands Lacs. Jusqu'à tard dans la campagne, les cales océaniques sont loin de suffire à tout le blé de l'Alberta expédié vers l'Ouest.

Durant le dernier trimestre de la campagne, la disponibilité des stocks de grain devient un facteur limitatif et il est impossible d'utiliser le volume de transport autrement disponible. Les moyens de transport au Canada, durant la campagne en général, sont à la hauteur de la demande domestique ainsi que des exportations. Il convient de faire une mention particulière du travail accompli par les chemins de fer de l'Ouest canadien et de la coopération des compagnies d'élevateurs, qui réduisent les stocks des élevateurs de campagne à 11,200,000 boisseaux, le 31 juillet 1946, dont une partie considérable est retenue pour les minoteries ou en quantités non expédiables.

Changement de personnel

En septembre 1945, M. D. A. Kane démissionne comme commissaire en chef adjoint, M. C. E. Huntting, commissaire, est nommé commissaire en chef adjoint, et M. W. C. McNamara remplit la vacance de la commission. M. Kane reste à la commission comme représentant de l'Ouest à Vancouver.